




Catalyser l'innovation des technologies propres du Canada

De l'amorçage au démarrage à l'accélération



TECHNOLOGIES DU DEVELOPPEMENT
DURABLE CANADA

SUSTAINABLE DEVELOPMENT
TECHNOLOGY CANADA



Les technologies propres ont le pouvoir de transformer le monde. Les entreprises canadiennes ont ce qu'il faut pour piloter cette transformation.

TDDC est là pour les aider à y parvenir – au moyen d'un **financement d'amorçage** pour repérer les innovations émergentes, d'un **soutien au démarrage** pour développer et commercialiser ces innovations, ainsi que d'**investissements pour passer à l'échelle supérieure** afin de donner aux entreprises le dernier coup de pouce nécessaire pour devenir des chefs de file du marché.

Nous fournissons le financement adéquat au bon moment, en évoluant au rythme des entreprises grâce à une approche souple et simplifiée qui leur permet de se concentrer sur la croissance et la commercialisation. Nous ciblons notre soutien en fonction des besoins propres à chaque entreprise et mettons ce soutien au service des projets les plus prometteurs, ceux qui présenteront les meilleurs avantages environnementaux et économiques pour la population canadienne.

De l'amorçage au passage à l'échelle supérieure, nous **catalysons l'innovation en matière de technologies propres** à chaque étape.

Table des matières

TDDC EN BREF **2**

NOS FONDS
3

CRITÈRES D'ÉVALUATION
DES ENTREPRISES
DEMANDANT UN FINAN-
CEMENT
3

BILAN À LA FIN DE L'AN-
NÉE 2019-2020
4

MESSAGE DE LA
PRÉSIDENTE DU CONSEIL
6

MESSAGE DE LA PRÉSI-
DENTE-DIRECTRICE
GÉNÉRALE
8

AMORÇAGE

QUAND LES BONNES
IDÉES DEVIENNENT
RÉALITÉ

10

DÉMARRAGE

QUAND LE RYTHME
S'ACCÉLÈRE

12

ACCÉLÉRATION

QUAND LE MARCHÉ
S'AGRANDIT

14

RÉAGIR FACE À UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE :

COVID-19

16

RÉSULTATS DE 2019-2020 PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS STRATÉGIQUES

17

ÉTATS FINANCIERS

20

RAPPORT DE L'AUDITEUR
INDÉPENDANT

20

GOVERNANCE ET RÉMUNÉRATION

31

GOVERNANCE
31

RÉMUNÉRATION
32

ANNEXE : PROJETS DE 2019-2020

34



TDDC EN BREF

Technologies du développement durable Canada (TDDC) aide les entreprises canadiennes à développer et à déployer des solutions technologiques propres en fournissant aux entrepreneurs le financement adéquat au bon moment, afin de les aider à faire avancer leurs idées transformatrices pour bâtir un avenir durable.

Pour ce faire, TDDC :

- **finance le développement et la démonstration** de nouvelles technologies environnementales
- **encourage des organisations** du secteur privé, les universités, le secteur à but non lucratif et d'autres encore à collaborer au développement et à la démonstration de nouvelles technologies
- **favorise la diffusion rapide de nouvelles technologies** dans les secteurs économiques clés du Canada



Fonds de technologies du développement durable (DD)

Le Fonds de technologies du DD soutient des entreprises en phase de démarrage ou de d'accélération dont les projets parvenus au stade précommercial sont susceptibles de présenter des avantages environnementaux et économiques importants et quantifiables. Dans le Budget de 2017, le gouvernement du Canada réservait une enveloppe de 400 millions de dollars à la recapitalisation du Fonds de technologies du DD.

Fonds de biocarburants ProGen

Le Fonds de biocarburants ProGen, dont les derniers versements sont intervenus en mars 2017, a été créé pour faciliter la construction d'installations de démonstration, premières du genre, destinées à produire des carburants renouvelables de la prochaine génération. Le Fonds continuera d'administrer les deux derniers projets actifs jusqu'au 30 septembre 2027.

Fonds d'amorçage

En 2019, nous nous sommes associés à 10 accélérateurs et incubateurs d'un peu partout au Canada pour lancer un projet pilote de financement d'amorçage visant à trouver et à soutenir des innovateurs en technologies propres prometteurs aux premiers stades de développement. Le fonds prévoit le versement d'un montant pouvant aller jusqu'à 100 000 \$ par projet.

Les investissements de capital d'amorçage proviennent du Fonds de technologies du DD.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES ENTREPRISES DEMANDANT UN FINANCEMENT

Avantages environnementaux

- Performance environnementale supérieure à celle offerte par les technologies existantes
- Retombées environnementales quantifiables découlant d'un déploiement à l'échelle commerciale au Canada et dans le monde

Solidité de l'innovation technologique

- Fondements scientifiques de la technologie
- Amélioration par rapport aux technologies existantes et aux concurrents émergents
- Solidité de la propriété intellectuelle (PI)
- Stratégie de PI pour conserver un avantage concurrentiel

Niveau de maturité technologique (NMT)

- Au-delà de la validation de principe, mais encore à l'échelle précommerciale (NMT 3-8)
- Degré d'avancement vers la commercialisation

Capacité de gestion

- Capacité de gestion et compétences techniques pour faire progresser et commercialiser la technologie

Plan d'activités et entrée sur le marché

- Proposition de valeur incitant à l'adoption de la technologie
- Plan d'activités pour soutenir la commercialisation
- Partenaires du projet qui valideront le besoin du marché
- Taille potentielle du marché

Capacités financières

- Promesses de financement obtenues à ce jour
- Niveau d'intérêt d'autres investisseurs et bailleurs de fonds pour la technologie

BILAN À LA FIN DE L'ANNÉE 2019-2020

447
projets au total¹

1,28 G\$
en financement de
projets de technologies
propres par TDCC

53
nouveaux projets
approuvés en
2019-2020

>540
demandes de
financement

19
projets au stade
d'amorçage

34
projets au stade de démarrage
et de échelle supérieure

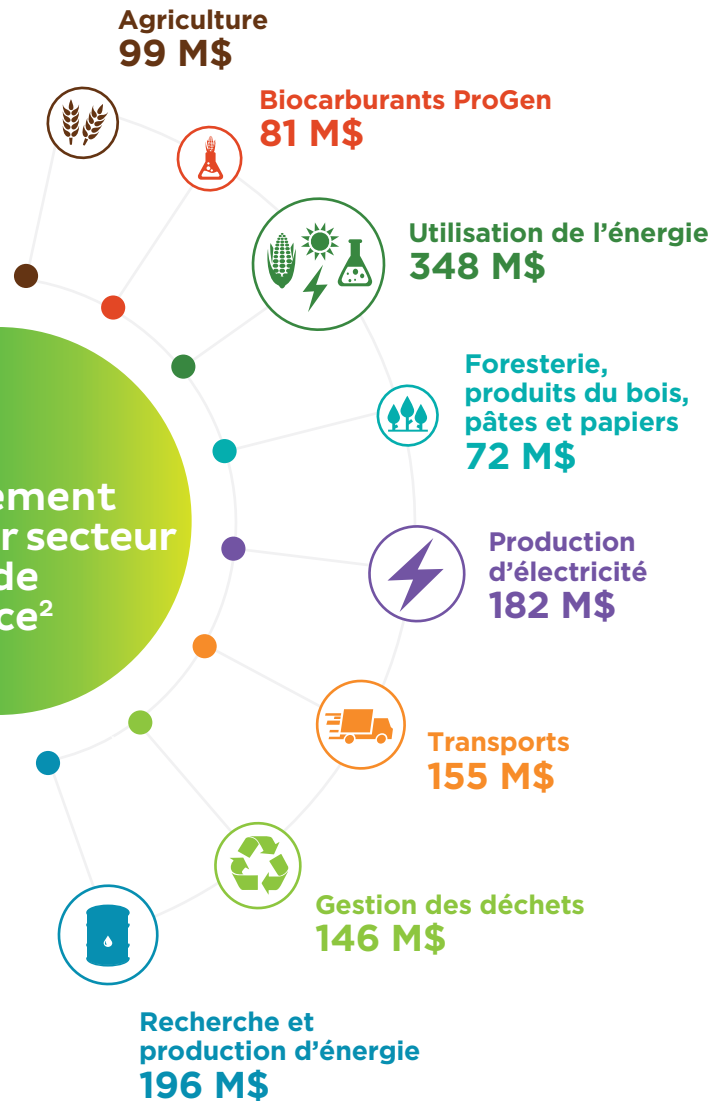
Réduction du délai de
traitement des demandes de
16 %

Réduction du délai de
conclusion des contrats de
43 %

Augmentation des
investissements de
8 %

Augmentation des
montants versés de
31 %


**Financement
total par secteur
à la fin de
l'exercice²**



1 Nombre total de projets en attente de contrat, faisant l'objet d'un contrat ou terminés au 31 mars 2020.

2 Les chiffres et montants indiqués couvrent la période allant de 2001 au 31 mars 2020.

Valeur du portefeuille de TDDC³



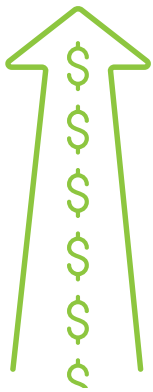
1,28 G\$
financement de projets
de technologies propres
par TDDC



3,23 G\$
investissements
des secteurs public
et privé



4,51 G\$
valeur totale du portefeuille



5,50 G\$
estimation du
financement
complémentaire
total généré par
des entreprises
financées par
TDDC depuis 2001

Retombées économiques et environnementales



2,7B G\$
estimation des
revenus annuels
générés par les
entreprises de TDDCs⁴



14 628
estimation du nombre
total d'emplois (directs et
indirects) attribuables aux
projets financés par TDDC



1 521
nouveaux
emplois
créés en
2019-2020



150
technologies
déployées et
présentant des
avantages pour
l'environnement⁵

90 %
permettent de réduire
les émissions de GES

82 %
ont des retombées
environnementales multiples



265,8 M\$
estimation des
coûts annuels
évités en raison
de l'amélioration
de la qualité de
l'air, des sols et
de l'eau

19,3 mégatonnes d'éq. CO₂
estimation de la réduction annuelle des
émissions de GES attribuable au soutien
de TDDC aux technologies propres

ce qui équivaut au retrait
de près de **6 millions**
de voitures de nos routes
chaque année⁶



- 3 D'après le nombre total de projets en attente de contrat, faisant l'objet d'un contrat ou terminés au 31 mars 2020.
- 4 Les revenus annuels estimés sont mis à jour chaque année d'après les meilleurs renseignements disponibles fournis par les entreprises et attribués à un projet financé par TDDC. Les montants peuvent varier d'année en année en fonction des nouveaux renseignements communiqués et de facteurs externes liés au marché.
- 5 Nombre total de technologies des projets ayant une incidence réelle sur les émissions de GES et la pureté de l'air, des sols et de l'eau.
- 6 Calculateur d'équivalences de gaz à effet de serre de RNCAN <https://oee.nrcan.gc.ca/corporate/statistics/neud/dpa/calculator/ghg-calculator.cfm#results>





MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Alors que s'achève ma première année à la tête du conseil d'administration de TDDC, j'aimerais vous faire part des nombreuses réflexions que m'ont inspirées les douze mois remarquables et tumultueux que nous venons de traverser.

Je suis fière de diriger un conseil d'administration et une organisation qui se consacrent entièrement à l'atteinte de résultats concrets pour notre économie, tout en s'attaquant de front au problème du changement climatique. Nous continuons de montrer la voie en repérant et en encourageant les entrepreneurs canadiens qui possèdent les idées et l'ambition nécessaires pour relever ce défi. Bien que leur tâche ne soit pas facile, leur détermination et leur aptitude à surmonter l'adversité n'ont pas d'égal.

Je suis bien placée pour le savoir. J'ai passé ma vie à transposer des idées en actions. La persistance et l'endurance dont doivent faire preuve les entrepreneurs pour réussir dans notre économie mondiale hyperconcurrentielle frôlent l'héroïsme. Notre liste impressionnante et grandissante d'entreprises illustre à quel point cette détermination est précieuse. Je demeure impressionnée par la diversité et l'ingéniosité des entreprises que TDDC finance, d'Ecopia avec son logiciel de cartographie à BluWave-ai et ses plateformes fondées sur l'IA, et bien d'autres encore.

Le financement offert par TDDC à des entrepreneurs canadiens a été une source de création d'emplois, de croissance et de prospérité à long terme pour le Canada. Le succès remporté par le projet pilote de financement d'amorçage nous montre qu'un innové partout. Le Canada compte un grand nombre de chefs d'entreprise en puissance, pleins d'ambition et d'idées transformatrices.

Tout ce qui leur manque, c'est un champion ou une championne qui les propulsera vers la réussite. Mes collègues au conseil d'administration, Leah et l'équipe de TDDC ont bien l'intention d'être ces champions et se sont fixé l'objectif ambitieux de financer jusqu'à 100 entreprises grâce au Fonds d'amorçage au cours de l'année à venir.

En ces temps économiques agités, il est essentiel que nous continuions à apprécier à leur juste valeur les entrepreneurs canadiens et leur contribution à notre société et à notre économie. Pour ce faire, TDDC doit travailler en partenariat avec d'autres acteurs afin de s'assurer qu'elle contribue à créer les conditions externes favorables à leur réussite. Avec nos partenaires à EDC et à la BDC, nous faisons des progrès remarquables, manifestés par les 535 M\$ en financement complémentaire octroyé pour soutenir les entreprises innovatrices de notre portefeuille. Nos partenariats régionaux renforcés sont la preuve que beaucoup de personnes doivent collaborer pour bâtir l'écosystème dont les entreprises ont besoin pour se développer et survivre.

Le chemin à emprunter ne sera pas facile et nécessitera des approches nouvelles. Je suis fière de la souplesse et de la célérité dont fait preuve TDDC. C'est cet accent mis sur la réussite de nos entreprises qui nous a permis de faire une injection unique de fonds pour aider à atténuer les répercussions économiques immédiates de la COVID-19. Notre geste décisif à procuré un certain degré de



LE FINANCEMENT OFFERT PAR TDDC À DES ENTREPRENEURS CANADIENS A ÉTÉ UNE SOURCE DE CRÉATION D'EMPLOIS, DE CROISSANCE ET DE PROSPÉRITÉ À LONG TERME POUR LE CANADA.

stabilité et de sécurité à nos entreprises durant ces premiers jours de très grande incertitude. Le gouvernement fédéral et les administrations provinciales ont depuis amplifié ce soutien.

Peut-être est-il trop tôt pour savoir si les changements engendrés par la COVID-19 sont permanents, mais une chose est certaine, ils nous forcent à réfléchir à ce qui importe vraiment.

Le changement climatique est important. Il continue de poser des risques tant pour l'économie que pour le système financier. Alors que nous entamons les trois prochaines années du mandat de TDDC, nous placerons la barre haute et fixerons des objectifs ambitieux afin de soutenir l'action collective du gouvernement du Canada en matière de changement climatique. TDDC aidera les entrepreneurs en technologies propres à accroître leur capacité d'adaptation de sorte qu'ils puissent affronter les prochaines tempêtes avec fermeté et détermination.

Nos collectivités sont importantes. À TDDC, nous continuons de nouer des partenariats partout au Canada et de renforcer les écosystèmes pour nos entreprises. Nous reconnaissons l'importance de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans le travail que nous effectuons, et nous savons que pour changer l'avenir nous devons chercher à comprendre les déséquilibres et nous employer à aller au-delà de la réalité d'aujourd'hui. Le parcours qui nous attend en est un parsemé d'embûches, mais dont nous ne nous écarterons pas.

Garder le cap est important. À titre de présidente du conseil, et avec Leah aux commandes, je continuerai de tirer parti des succès de TDDC en tant que championne nationale des innovateurs canadiens en technologies propres. Notre Rapport annuel fait état de bon nombre de nos réalisations. Je me réjouis à la perspective de vivre une autre année marquée par le travail d'équipe, des résultats convaincants et une réussite commune.

Annette Verschuren
présidente du conseil





MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Faire le point sur l'année que nous venons de passer n'est pas une tâche facile. La COVID-19 a bouleversé tant de choses en si peu de temps. Les défis engendrés par ces changements sont nouveaux, complexes et pressants. Nous avançons avec nos entreprises en territoire inconnu. Malgré l'enchaînement rapide des événements autour de nous, les entrepreneurs canadiens en technologies propres continuent d'innover, d'inspirer et d'impressionner. Ils relèvent chaque défi avec une détermination et une aptitude à surmonter l'adversité qui sont incomparables.

L'an dernier, j'ai mentionné que je n'avais jamais été aussi certaine du succès de ces entreprises, et mon opinion n'a pas changé. Annette est toujours positive; c'est ce qui la distingue. La réussite de notre projet pilote de financement d'amorçage est l'une des nombreuses raisons de notre optimisme. En 2019-2020, nous nous sommes concentrés tout particulièrement sur le parcours de l'amorçage à la réussite, et notre projet pilote a permis à 19 entreprises prometteuses de recevoir chacune jusqu'à 100 000 \$ comme tremplin vers la commercialisation. L'enthousiasme et les idées qui ont émergé du projet pilote ont stimulé la réflexion sur la manière de transformer l'environnement en actions et en résultats.

Afin d'atteindre nos objectifs, nous avons dû miser sur le partenariat, la souplesse et l'expérimentation. Le projet pilote de financement d'amorçage en est un excellent exemple – nous nous sommes associés à des accélérateurs locaux pour trouver des candidats et avons évalué leurs propositions dans le cadre de séances de présentation de projets au lieu de nous fier au processus habituel de demande de financement.

La formation de partenariats solides continue d'être une marque distinctive de notre mode de fonctionnement à TDDC. L'an dernier, avec l'aide de nos partenaires régionaux, nous avons offert un financement de démarrage à davantage d'entreprises réparties dans un plus grand

nombre de régions au Canada. Nous avons continué d'accroître notre investissement dans les entreprises de technologies propres prêtes à passer à l'échelle supérieure, à tel point que nous consacrons maintenant le tiers de notre financement total à cette phase.

En février 2020, nous sommes devenus les fiers récipiendaires de l'Innovative Program Award de l'association BC Cleantech, qui nous a récompensés pour notre approche centrée sur les clients et notre capacité à anticiper les besoins du marché et à réagir en conséquence. Au cours des mois et des années à venir, il sera plus que jamais important de comprendre les besoins du marché et d'y répondre.

Tout au long de l'année, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre stratégie de partenariat, organisé, de concert avec des partenaires provinciaux en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec, des ateliers à l'intention des demandeurs de financement, et mis les bouchées doubles dans des régions émergentes comme le Canada atlantique, où nous avons septuplé nos investissements par rapport à l'année précédente. C'est un exploit incroyable, et nous avons bien l'intention de poursuivre sur cette lancée.

Nos relations de travail avec la Banque de développement du Canada (BDC) et Exportation et développement Canada (EDC) ont permis à plusieurs de nos entreprises

« VERS LA FIN DE 2019-2020, LA CRISE DE LA COVID-19 A RADICALEMENT CHANGÉ LA SITUATION ÉCONOMIQUE MONDIALE ET, PAR CONSÉQUENT, NOTRE CAP.

d'accroître leur attrait aux yeux des investisseurs privés pour l'octroi d'un financement complémentaire. Nos activités l'an dernier ont couronné nos efforts des 18 derniers mois pour peaufiner chaque facette de notre approche : optimiser les avantages pour les entreprises canadiennes de technologies propres en travaillant plus étroitement en collaboration avec la BDC et EDC, accroître l'attention accordée à la commercialisation et aux efforts d'expansion, et doubler le nombre d'approbations et de versements par année.

Vers la fin de 2019-2020, la crise de la COVID-19 a radicalement changé la situation économique mondiale et, par conséquent, notre cap. Annette et moi soutenons ardemment nos entreprises. Nous savions qu'elles avaient besoin d'un soutien immédiat et nous sommes passées à l'action. En mars, nous avons démontré notre souplesse en autorisant et en versant rapidement à toutes les entreprises actives de notre portefeuille une aide ponctuelle représentant une hausse de 5 % de leur financement. Notre objectif était d'aider ces entreprises à répondre à leurs besoins financiers les plus pressants, qui ce soit pour alimenter leur fonds de roulement, assurer la paie des employés, résister à une fermeture opérationnelle complète ou répondre à toute autre exigence.

La situation demeure fluctuante et imprévisible. Pourtant, ces entreprises survivent et prospèrent malgré tout, gardant leurs employés à leur service et modifiant leur vision et leur stratégie pour s'adapter à la nouvelle réalité. Elles sont résilientes et s'emploient à assurer notre transition et celle de leurs activités vers un monde nouveau et meilleur. Dans le contexte de cette nouvelle réalité, nous savons que notre appui est plus important que jamais.

Nos efforts ont été rendus possibles grâce à l'orientation stratégique de notre conseil et à l'équipe dévouée de TDDC. Je suis fière de l'équipe qui a su concrétiser nos plans ambitieux.

La COVID-19 a eu une incidence également sur l'édition 2020 de notre sommet annuel du leadership. Si nous avons pu réunir nos entreprises en mai, nous aurions profité de l'occasion pour souligner leurs réussites. L'année 2019-2020 a été l'une de leurs meilleures : elles ont attiré des milliards de dollars en financement complémentaire et vendent leurs solutions partout dans le monde – à coup sûr une marque de succès. C'est, nous l'espérons, un indicateur de réussite à long terme, mais la difficulté consiste maintenant à leur donner les moyens de devenir des championnes canadiennes, et nous savons que la route est longue et souvent parsemée d'embûches.

Nous savons clairement ce que nous voulons accomplir à l'avenir. Nous continuerons de promouvoir et de renforcer les entreprises de technologies propres les meilleures et les plus compétitives du pays. Nous allons élargir le Fonds d'amorçage afin de soutenir jusqu'à 100 entreprises en 2020-2021. Nous forgerons des alliances et des partenariats stratégiques pour donner à nos entreprises les moyens d'agir. Nous aurons des entreprises florissantes et résilientes, capables de naviguer en ces temps incertains grâce à notre soutien indéfectible.

Annette et moi nourrissons en commun une passion pour l'esprit qui anime les entrepreneurs canadiens du secteur des technologies propres. Nous sommes des championnes inébranlables de nos entreprises. C'est un honneur pour nous que de faire connaître ces dirigeants inspirants et leurs idées, et nous nous engageons à faire tout en notre pouvoir pour garantir leur réussite future.

Leah Lawrence

Présidente-directrice générale



De l'amorçage au démarrage à l'accélération

AMORÇAGE

QUAND LES BONNES IDÉES DEVIENNENT RÉALITÉ

Partout au Canada, de petites entreprises de technologies propres avec de grandes idées attendent l'occasion qui fera avancer leurs innovations et les aidera à passer à l'étape suivante. En 2019-2020, notre projet pilote de financement d'amorçage a contribué à catalyser 19 de ces entreprises en leur offrant le financement adéquat au bon moment.

Que les meilleures idées gagnent!

Afin de pouvoir repérer les entreprises émergentes aux technologies propres prometteuses, nous nous sommes associés à 10 accélérateurs pan-canadiens. Après quatre rondes de séances de présentation de projets en rafale, nous avons sélectionné 19 entreprises sur un total de 26 entreprises candidates – avec un délai de 56 jours du dépôt de la demande de financement au versement des fonds, une célérité qui a impressionné tant les accélérateurs que les entreprises. Ce processus simplifié d'évaluation et de diligence raisonnable a été adapté en fonction des moyens, des besoins et des capacités des petites entreprises.

Le projet pilote de financement d'amorçage avait pour but de soutenir des entreprises aux premiers stades de développement dans la création d'un prototype et la réalisation d'une étude de commercialisation pour leur innovation technologique propre, de veiller au développement de leur propriété intellectuelle (PI) et de les aider à attirer un financement privé complémentaire. À la fin de l'exercice financier, nous collaborions déjà avec un certain nombre d'entreprises pour les aider à se développer au moment où elles s'apprêtent à présenter des demandes dans le cadre de projets de plus grande envergure, ainsi qu'à se trouver des partenaires de marché et du financement supplémentaire.

En 2020-2021, nous élargirons le programme de capital d'amorçage afin de financer jusqu'à 100 nouvelles entreprises de technologies propres, profitant de l'occasion pour devenir l'instrument qui permettra à de jeunes entreprises de faire vraiment changer les choses.

Cela nous donnera également un aperçu plus complet des débouchés sur le marché et des nouvelles sources d'innovation, et améliorera notre compréhension des systèmes de soutien aux entrepreneurs du Canada.

Identifier la prochaine génération d'entrepreneurs en technologies propres

1,9 million de dollars versés



19 entreprises financées



26 % des entreprises sont dirigées par des femmes¹

¹ Statistique Canada, Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises, novembre 2018. <https://www.ic.gc.ca/eic/site/O61.nsf/eng/O3086.html>

Case Studies

SOLUTION DE TRAITEMENT DE L'EAU À L'AIDE DE L'IA DESTINÉE AU MARCHÉ MONDIAL

PANI ENERGY

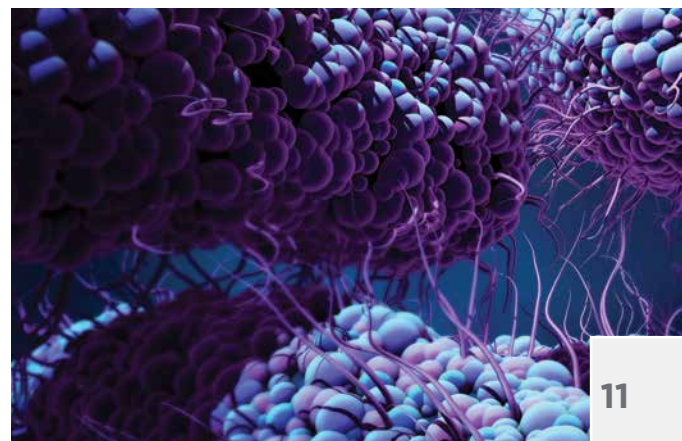
Un financement d'amorçage de TDDC à hauteur de 100 000 \$ a aidé l'entreprise britannico-colombienne Pani Energy à étendre sa présence sur le marché l'an dernier. Proposée comme entreprise candidate pilote par l'accélérateur Alacrity Canada, de Victoria (C.-B.), Pani Energy a mis au point une plateforme Web pour optimiser les infrastructures complexes de traitement de l'eau et de désalinisation en ayant recours à l'intelligence artificielle, à l'analytique avancée et à l'infonuagique. Sa solution pourrait révolutionner le traitement de l'eau au Canada et partout dans le monde. L'entreprise a déjà commencé à étendre ses activités jusqu'en Asie du Sud. Le projet pilote de financement d'amorçage a fourni à Pani Energy le financement approprié au bon moment pour lui assurer de meilleures perspectives d'avenir.



UNE STRATÉGIE UNIQUE DE MISE EN MARCHÉ

POLYAMMYNA NANOTECH

Établie à Terre-Neuve-et-Labrador, Polyammyna Nanotech a impressionné les évaluateurs du Fonds d'amorçage de TDDC par sa pugnacité et sa stratégie unique de mise en marché. Consciente qu'elle avait besoin d'un seul client important pour son revêtement antimicrobien innovateur, l'entreprise avait trouvé son premier acheteur après avoir repéré divers candidats sur LinkedIn. Les 100 000 \$ que Polyammyna a reçus de notre Fonds d'amorçage lui ont permis d'obtenir un investissement complémentaire de 25 000 \$ du même acheteur. L'accélérateur Genesis Centre, établi à St. John's (T.-N.-L.), a attiré notre attention sur Polyammyna en faisant valoir sa solution d'additif pour peinture qui tue les pathogènes et, ainsi, crée une barrière indispensable à la menace grandissante posée par les bactéries résistantes aux médicaments.



DÉMARRAGE

QUAND LE RYTHME S'ACCÉLÈRE

Nous avons la conviction qu'au sein de chaque entreprise en démarrage solide se trouve un chef de file mondial potentiel. En 2019-2020, nous avons continué d'élargir notre portefeuille d'entreprises en développement afin de les aider à faire le saut sur le marché, à attirer davantage d'investissements et à mettre en valeur leurs technologies. Nous soutenons et défendons les entreprises canadiennes – par l'octroi d'un financement, l'apport de connaissances et la création de liens au sein de l'écosystème –, continuant ainsi de procurer un avantage concurrentiel aux jeunes entreprises phares du secteur canadien des technologies propres.

Parce que l'innovation technologique propre est partout

L'an dernier, nous avons continué de collaborer avec nos partenaires régionaux afin d'apporter un soutien aux entreprises en démarrage dans un plus grand nombre d'endroits au pays. Ces efforts ont été particulièrement fructueux dans le Canada atlantique, où les marques d'intérêt et les demandes de financement, plus nombreuses que jamais, ont abouti à un investissement combiné de 4,5 M\$ dans deux entreprises prometteuses de la région. Les partenariats ont toujours joué un rôle clé dans l'élargissement de notre soutien aux jeunes entreprises de technologies propres : un bon tiers des entreprises de notre portefeuille ont reçu des fonds de partenaires provinciaux grâce à notre approche simplifiée à guichet unique.

Pour les entreprises en démarrage, tout est une question de rapidité – elles doivent sauter sur les occasions qui se présentent, rassembler des liquidités à la banque et garantir leur place dans l'économie mondiale hyperconcurrentielle d'aujourd'hui. Nous avons persisté dans l'engagement pris l'an dernier de rendre notre processus de financement aussi rapide et efficace que possible : nous avons réduit le temps nécessaire à la conclusion des contrats de 43 % par rapport à 2018-2019 et approuvons les demandes dans un délai de 32 jours en moyenne.

Vous êtes prêts? Nous aussi!

Les délais accélérés de TDDC permettent aux entrepreneurs de mettre leurs idées sur le marché plus rapidement.



Case Studies

POUR LA PROTECTION DES CULTURES ET UNE BONNE SANTÉ FINANCIÈRE VIVE CROP PROTECTION

Dans la foulée du succès obtenu dans le cadre de deux projets antérieurs financés par TDDC, l'entreprise ontarienne Vive Crop Protection fait avancer son projet approuvé initialement en 2017 afin de rendre son système de distribution de pesticides et d'engrais Allosperse® compatible avec les biopesticides. Cet exemple illustre très bien comment les relations durables qu'entretient TDDC avec les entreprises qu'elle finance aident à mener celles-ci vers de nouveaux succès au fil du temps – et contribuent à l'écosystème canadien des technologies propres. L'intérêt de Vive pour les pesticides biologiques pourrait contribuer à accélérer leur commercialisation, ce qui pourrait avoir des avantages environnementaux et économiques exponentiellement positifs sur le secteur agricole du Canada. Au financement de 3,7 M\$ reçu par Vive de la part de TDDC s'est ajouté par la suite un investissement de série B de Middleland Capital et de la Division des technologies propres de la BDC de 10 M\$.



INTERVENIR EN AMONT POUR EMPÊCHER LES FUITES DANS LES PIPELINES HIFI ENGINEERING

Grâce à notre aide financière de 2 M\$, l'entreprise albertaine Hifi Engineering a réussi à attirer l'an dernier un financement par capitaux propres de 10 M\$ de la part de partenaires comme la BDC. Hifi est en train de mettre au point la prochaine génération de sa technologie de capteurs dynamiques haute fidélité, qui repose sur la fibre optique pour assurer une surveillance fiable et avancée des pipelines et des puits de forage. Permettant de détecter les écoulements réduits, l'activité sismique, les intrusions de tiers et d'autres menaces rapidement et tôt, la solution d'Hifi aide les entreprises pétrolières et gazières à mieux protéger l'intégrité et le rendement de leur infrastructure de transport des hydrocarbures. Hifi Engineering s'affaire à accroître rapidement sa présence commerciale au Canada et partout dans le monde.



RÉSOLVRE LE PROBLÈME POSÉ PAR LE PLASTIQUE PYROWAVE

Établie au Québec, Pyrowave a mis au point une solution à l'un des plus gros problèmes environnementaux de la société : comment recycler le plastique efficacement et à un coût abordable. L'entreprise, qui a impressionné notre équipe d'évaluation par son savoir-faire, a reçu l'an dernier un financement de TDDC à hauteur de 3,3 M\$. Le projet de suivi vise faire la démonstration de sa technologie à base de micro-ondes, qui décompose les déchets en plastique en produits qui peuvent être refaçonnés en plastique de haute qualité. Pyrowave a obtenu un financement complémentaire l'an dernier auprès d'un certain nombre de partenaires privés et se prépare à pénétrer le marché européen dans les prochains mois. Le tout dernier projet de l'entreprise financé par TDDC lui permet de faire avancer le développement d'un procédé de fabrication des produits en plastique à valeur élevée à partir de déchets en plastique post-consommation.



ACCÉLÉRATION

QUAND LE MARCHÉ S'AGRANDIT

Les entreprises de technologies propres qui ont réussi sur le plan commercial ont parfois besoin d'un dernier coup de pouce pour bien ancrer leur position sur le marché. Notre financement du passage à l'échelle supérieure est là pour ça. Au cours des trois dernières années, nous avons augmenté notre enveloppe afin de fournir aux entreprises le soutien crucial dont elles ont besoin pour croître et accélérer le déploiement des avantages environnementaux et de la prospérité économique pour les Canadiens.

Le monde à sa portée

L'an dernier, nous avons octroyé 30 % de notre financement total à des entreprises de technologies propres en phase d'expansion. Nous avons continué d'adopter une approche personnalisée auprès de ces entreprises, contribuant à réunir les conditions propices à leur réussite sur le marché et à établir les bonnes structures opérationnelles. Nous avons également collaboré avec des partenaires, dont la BDC et EDC, afin de stimuler la participation d'autres bailleurs de fonds et de renforcer davantage la position de ces innovateurs en technologies propres.

Depuis 2017, nous avons accru notre investissement dans les entreprises en phase d'expansion en cherchant des candidates qui présentent un avantage canadien distinct et apportent quelque chose d'unique au marché mondial. Cet investissement a élevé le savoir-faire et la confiance des investisseurs à des niveaux inédits.

Un marché élargi

Le succès a parfois besoin d'un dernier coup de pouce pour solidifier pleinement son marché



2017

Aujourd'hui

Case Studies

SOLUTIONS DE CARTOGRAPHIE À DES PROBLÈMES D'ENVERGURE MONDIALE

ECOPIA.AI

Depuis qu'elle a reçu 6,7 M\$ de TDDC à l'été 2019, l'entreprise torontoise Ecopia Tech s'est servie de sa solution de forage de données géospatiales reposant sur l'IA pour créer des tracés de l'emplacement de bâtiments et des cartes routières pour plus de la moitié de l'Afrique subsaharienne. Certaines de ces cartes hautement détaillées et d'une extrême précision sont utilisées par la Bill and Melinda Gates Foundation pour soutenir les campagnes de vaccination et à vocation humanitaire, et contribueront au déploiement de l'énergie renouvelable en Afrique. Vers la fin de l'année, Ecopia a offert sa technologie au Canada pour aider à suivre et à contrer la propagation de la COVID-19 en cernant les zones à haut risque et en cartographiant les régions affichant de faibles ratios hôpital-résidents.



SIMPLIFIER LA GESTION DES DÉCHETS RECYCLESMAST SOLUTIONS

Se considérant comme une spécialiste des déchets, l'entreprise britanno-colombienne RecycleSmart Solutions se distingue par sa vision différente du recyclage et de la gestion des déchets. Grâce à un nouveau financement de 1,68 M\$ de TDDC, l'entreprise transpose maintenant sa solution unique en matière de récupération des déchets sur le marché mondial. Cette solution, qui repose sur l'utilisation de capteurs intelligents, permet de surveiller les niveaux de remplissage des conteneurs à déchets et d'optimiser la fréquence des ramassages – ce qui réduit le temps de déplacement des camions, les coûts et les émissions, fait augmenter les taux de réacheminement des ordures vers les sites d'enfouissement et aide les entreprises canadiennes à réaliser des économies.



TRANSFORMER UNE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE EN UN ATOUT ANAERGIA

TDDC a accordé un financement de 6 M\$ à l'entreprise ontarienne établie à Burlington Anaergia, afin de financer un projet de mise à l'échelle de sa technologie de biométhane par pyrolyse à son usine Rialto Bioenergy Facility (RBF). La RBF est la plus grande usine de réacheminement de déchets alimentaires et de récupération d'énergie d'Amérique du Nord. Elle a été conçue pour convertir 700 tonnes par jour de déchets alimentaires et 300 tonnes par jour de biosolides en gaz naturel renouvelable, en électricité renouvelable et en engrais organique de catégorie A. La technologie de biométhane par pyrolyse réduit les émissions de GES, les risques pour la santé et les coûts d'élimination dans les sites d'enfouissement engagés par les municipalités pour la gestion des biosolides, tout en permettant à ces dernières de produire davantage d'énergie et des engrais de qualité supérieure, offrant ainsi un parfait complément à la technologie phare d'Anaergia – Omnivore™ –, axée sur les systèmes de digestion anaérobie.



RÉAGIR FACE À UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE :

COVID-19

TDDC a été mise sur pied pour soutenir les entrepreneurs canadiens œuvrant en technologies propres, et une crise comme celle engendrée par la COVID-19 rend notre mission plus cruciale que jamais. Lorsque la pandémie a frappé, nous avons agi rapidement afin d'apporter une aide financière aux entreprises de notre portefeuille.

Une injection immédiate

En mars 2020, il nous est apparu clairement que la crise de la COVID-19 allait avoir une incidence sans précédent sur le Canada et l'économie mondiale. Face à cela, nous avons réagi en augmentant d'un seul coup le financement accordé à chaque entreprise de notre portefeuille actif, une aide équivalente à 5 % du financement octroyé initialement à chacune.

Nous savions que les entreprises que nous finançons ne ressentiraient pas les conséquences de la fermeture de l'économie de la même façon. Certaines allaient en subir le contrecoup immédiatement et de façon évidente en raison de la fermeture des frontières, de la faiblesse des cours du pétrole et des retards de livraison. D'autres seraient touchées par des développements ultérieurs – dont personne ne peut encore prédire les répercussions. Nous savions également que le temps pressait : au lieu d'attendre que les difficultés se présentent, nous avons réagi de manière proactive en nous assurant que toutes nos entreprises aient accès le plus tôt possible à des liquidités supplémentaires pour faire face à la pandémie.

Soutien continu pour un avenir incertain

En 2020-2021, les entreprises canadiennes continueront de faire face à des difficultés inédites alors que l'économie mondiale devra s'adapter à la réalité de l'après-COVID. Nous explorons activement de nouvelles façons de soutenir les entreprises que nous finançons et d'étendre notre portée auprès d'un plus grand nombre d'entreprises en travaillant de concert avec nos partenaires des secteurs public

et privé. Nous sommes déterminés à déployer nos ressources dans toute la mesure possible de notre mandat pour faire en sorte que les entreprises qui présentent le plus grand potentiel soient capables de survivre à cette tempête économique et de réussir.

#1

Paiement unique
de 5 % à



116
entreprises

Aide financière
d'urgence de
18 M\$



octroyée en 2 jours
pour répondre à des besoins
opérationnels immédiats

Ce financement d'urgence a donné à nos entreprises un répit à court terme, le temps d'évaluer l'incidence de la pandémie, d'en atténuer les effets et de planifier les mesures à prendre pour accroître leur résilience.



RÉSULTATS DE 2019-2020 PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Nous avons fixé quatre objectifs organisationnels à atteindre au cours de l'exercice :

Objectifs organisationnels	Progrès réalisés en 2019-2020
----------------------------	-------------------------------



OBJECTIF 1 : STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- ✓ Cibler un montant de 135 à 150 M\$ pour les projets approuvés (conformément à la demande observée en 2018-2019)
- ✓ Cibler un montant de 120,7 M\$ pour les décaissements (hausse de 31 % par rapport à 2018-2019)
- ✓ Adapter les approches au niveau de préparation des demandeurs de financement, y compris établir de nouvelles stratégies pour ceux aux premiers stades de développement et prêts à passer à l'échelle supérieure
- ✓ Achever la mise en œuvre d'une approche de gestion des approbations et des décaissements fondée sur les risques
- ✓ Approfondir notre savoir-faire en matière de commercialisation
- ✓ Mettre en œuvre la soumission de rapports à l'égard des entreprises et du portefeuille au conseil d'administration
- ✓ Élargir notre approche en matière d'évaluation et de surveillance des résultats environnementaux

Approbation et décaissement (au 31 mars 2020)

- ✓ Projets approuvés pour un montant de 156 M\$ (34 entreprises en démarrage et en expansion + 19 entreprises en phase d'amorçage)
- ✓ Décaissement de 122 M\$
- ✓ Lancement du projet pilote de financement d'amorçage de concert avec 10 accélérateurs pancanadiens : processus, de la soumission de la demande au premier versement, d'une durée moyenne de 56 jours

Approche et processus

- ✓ Redéfinition et simplification des processus de gestion du cycle de vie des projets pour en faire un modèle d'investissement à guichet unique, centré sur les clients et axé sur les résultats
- ✓ Approche adaptée à l'état de préparation et au profil de risque des demandeurs de financement et des bénéficiaires
- ✓ Réduction des délais de 16 % pour le traitement des demandes de paiement et de 43 % pour la conclusion d'un contrat

Performance du portefeuille

- ✓ Analyse constantes des résultats et le rendement des entreprises au moyen d'une approche structurée
- ✓ Analyse des lacunes en matière de financement complémentaire attribué par EDC et la BDC



OBJECTIF 2 : STRATÉGIE EN MATIÈRE DE DONNÉES ET DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- ✓ De concert avec ISED, rechercher des solutions pour exercer les droits de PI de TDDC au nom du gouvernement du Canada (p. ex. programme pilote de collectif de brevets dirigé par TDDC)
- ✓ Soutenir les entreprises qui font l'expérience des fiducies et des collectifs de données; surveiller les approches
- ✓ De concert avec ISED et d'autres chefs de file gouvernementaux, explorer la possibilité de mettre sur pied une bibliothèque de données sur les technologies propres qui servira de plateforme pour l'entrepreneuriat
- ✓ Consacrer un pourcentage des fonds alloués aux projets à l'élaboration et à l'application d'une stratégie en matière de données et de PI; concevoir une méthode pour suivre et soutenir les entreprises à mesure qu'elles progressent
- ✓ Créer une plateforme commune de données nous aidant à rassembler des données qui nous aideront à prendre de meilleures décisions d'investissement, pour de meilleurs résultats

- ✓ Partenariat à nouer avec Innovation Asset Collective afin d'aider les entreprises de technologies propres en ce qui concerne leurs besoins en matière de PI
- ✓ Modernisation de l'architecture et des systèmes de TI/GI, y compris la normalisation et la centralisation de données clés, et la création d'une plateforme commune de données pour permettre l'automatisation et améliorer l'accès à l'information en appui à la prise de décisions
- ✓ Exploration de la manière dont on peut tirer parti des données comme plateforme pour l'entrepreneuriat



OBJECTIF 3 : STRATÉGIE DE PARTENARIATS

- ✓ Tenir un sommet du leadership en technologies propres axé sur la mise en œuvre d'une collaboration pangouvernementale afin d'appuyer la stratégie d'investissement et la stratégie en matière de PI/données
- ✓ Commencer la deuxième année de déploiement de la stratégie régionale différenciée
- ✓ Réaliser des projets pilotes en partenariat avec des ministères clés dans les secteurs ciblés des sciences de la terre, de l'alimentation, de l'industrie primaire et des collectivités
- ✓ Commencer la deuxième année de collaboration avec le Carrefour de la croissance propre, EDC, la BDC, l'OPIC et Statistique Canada
- ✓ Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de marketing et rayonnement

- ✓ Sommet du leadership en technologies propres : plus de 200 participants, dont 100 PDG et dirigeants d'entreprises de technologies propres
- ✓ Sommet du leadership en technologies propres : 15 ateliers pratiques pour favoriser la collaboration pangouvernementale avec des entreprises de technologies propres en démarrage
- ✓ Ressources fournies au Carrefour de la croissance propre et séances de formation pour Diversification de l'économie de l'Ouest et le PARI CNRC
- ✓ Financement complémentaire d'environ 535 M\$ octroyé en 2018 et en 2019 aux entreprises du portefeuille de TDDC par EDC et la BDC
- ✓ Mise en œuvre d'une stratégie nationale de marketing et de rayonnement



OBJECTIF 4 : STRATÉGIE DES TALENTS ET DE LA DIVERSITÉ

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Poursuivre l'approche « À TDDC, nous ne sommes qu'un », y compris des cibles communes, l'absence de cloisonnement et l'adoption d'un modèle de leadership décentralisé ✓ Maintenir en poste et recruter les personnes ayant les compétences nécessaires pour atteindre les objectifs et mettre en œuvre les stratégies de TDDC ✓ Adopter une approche pancanadienne de recrutement et d'embauche 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Élaboration et adoption d'un mandat en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI), y compris d'un énoncé de valeurs en EDI, établissement de pratiques exemplaires pour la collecte de données, formation à l'intention des spécialistes évaluateurs et des membres du personnel, et mobilisation du personnel ✓ Acquisition des compétences et des capacités essentielles afin d'appuyer l'atteinte des objectifs organisationnels et la mise en œuvre des stratégies de TDDC ✓ Mise en œuvre d'une stratégie de perfectionnement professionnel et de formation axée sur les compétences et capacités essentielles ✓ Adoption de plusieurs changements visant à appuyer davantage le processus d'investissement à guichet unique, centré sur les clients et axé sur les résultats ✓ Recrutement pour des postes clés
--	--

OBJECTIFS ORGANISATIONNELS POUR 2020-2021

Nous continuerons de nous efforcer d'apporter des améliorations opérationnelles, d'attirer des demandeurs de financement de qualité supérieure et d'appuyer les entreprises de notre portefeuille actuel, de sorte qu'elles puissent rivaliser et réussir sur le marché mondial et contribuer aux efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique. Pour de plus amples renseignements sur le Plan directeur de TDDC pour 2020-2021, voir le site www.sdtc.ca.

 1 STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT	 2 STRATÉGIE EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DE DONNÉES	 3 STRATÉGIE DE PARTENARIATS	 4 STRATÉGIE DES TALENTS ET DE LA DIVERSITÉ
<p>Davantage d'entreprises canadiennes de technologies propres ont franchi l'étape de la commercialisation et réussissent leur passage à l'échelle supérieure, accélérant ainsi la voie vers l'atteinte des résultats environnementaux.</p>	<p>Nous tirons parti de la puissance des données afin de soutenir la prise de décisions et d'améliorer les résultats pour les entreprises que nous finançons.</p>	<p>Les écosystèmes entrepreneuriaux sont renforcés pour mieux aider les entreprises de technologies propres, de leur amorçage à leur réussite.</p>	<p>compétences et les talents nécessaires pour remplir notre mission.</p>

ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

au conseil d'administration de la
Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable** (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités, et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes gouvernementaux sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes gouvernementaux sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux les normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young LLP

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada
Le 29 juin 2020

Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

[montants en milliers de dollars, sauf indication contraire]

Au 31 mars

		2020		2019
	Fonds de technologies du DD \$	Fonds de biocarburants ProGen \$	Total \$	Total \$
Actif				
Actif à court terme				
Trésorerie	6 797	364	7 161	7 231
Débiteurs	40	—	40	—
Taxe de vente harmonisée à recevoir	416	—	416	144
Débiteurs interfonds [note 3]	79	—	79	67
Charges payées d'avance	191	—	191	334
Total de l'actif à court terme	7 523	364	7 887	7 776
Placements [note 4]	—	9 353	9 353	9 342
Immobilisations nettes [note 6]	638	—	638	871
	8 161	9 717	17 878	17 989
Passif et actif net				
Passif à court terme				
Créditeurs et charges à payer	5 461	—	5 461	3 906
Créditeurs interfonds [note 3]	—	79	79	67
Total du passif à court terme	5 461	79	5 540	3 973
Apports reportés				
Charges d'exercices futurs [note 7]	2 700	9 638	12 338	14 016
Total du passif	8 161	9 717	17 878	17 989
Engagement [note 9]				
Actif net	—	—	—	—
	8 161	9 717	17 878	17 989

Voir les notes afférentes

Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable

ÉTAT DES RÉSULTATS

[montants en milliers de dollars, sauf indication contraire]

Exercice clos le 31 mars

		2020		2019
	Fonds de technologies du DD \$	Fonds de biocarburants ProGen \$	Total \$	Total \$
Revenu				
Comptabilisation des apports reportés <i>[note 7]</i>	134 073	224	134 297	104 946
Charges				
Évaluation et développement de projets	3 271	29	3 300	2 668
Gestion de projets	1 336	65	1 401	1 850
Développement de partenariats et soutien de projets	1 804	23	1 827	1 861
Gouvernance et direction	1 587	24	1 611	1 713
Administration générale	4 105	83	4 188	3 879
	12 103	224	12 327	11 971
Débours liés aux projets	121 970	—	121 970	92 975
	134 073	224	134 297	104 946
Excédent des revenus sur les charges pour l'année	—	—	—	—

Voir les notes afférentes

Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

[montants en milliers de dollars, sauf indication contraire]

Exercice clos le 31 mars

	2020			2019
	Fonds de technologies du DD \$	Fonds de biocarburants ProGen \$	Total \$	Total \$
Activités de fonctionnement				
Excédent des revenus sur les charges pour l'année	—	—	—	—
Ajout (déduction) des éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement des immobilisations	489	—	489	467
Comptabilisation des apports reportés	(134 073)	(224)	(134 297)	(104 946)
Revenu de placement	901	182	1 083	557
Variation nette du solde du fonds de roulement hors trésorerie lié aux activités	1 374	12	1 386	3 109
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de fonctionnement	(131 309)	(30)	(131 339)	(100 813)
Activités d'investissement en immobilisations				
Acquisition d'immobilisations	(256)	—	(256)	(100)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement en immobilisations	(256)	—	(256)	(100)
Activités de financement				
Ventes de placements - montant net	—	—	—	891
Apports reportés reçus	131 525	—	131 525	58 529
Flux de trésorerie découlant des activités de financement	131 525	—	131 525	59 420
Diminution nette de la trésorerie durant l'année	(40)	(30)	(70)	(41 493)
Trésorerie au début de l'exercice	6 837	394	7 231	48 724
Trésorerie à la fin de l'exercice	6 797	364	7 161	7 231

Voir les notes afférentes

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

1. Description de la Fondation

La Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable – Canada Foundation for Sustainable Development Technology (la « Fondation ») est une société qui a été prorogée le 22 mars 2002 en vertu de la *Loi sur la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable* (L.C. 2001).

La Fondation n'est pas un mandataire de Sa Majesté, mais elle a l'obligation de rendre compte au Parlement par l'entremise d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. La Fondation est une entité non imposable en vertu du paragraphe 149.1 (i) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Le mandat, la gouvernance, les activités et les obligations de rendement de la Fondation, de même que son obligation de rendre compte et ses rapports avec le gouvernement du Canada, sont définis dans la loi applicable et dans les ententes de financement que la Fondation a conclues avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique. La Fondation est donc entièrement responsable de ses activités devant le gouvernement du Canada, lesquelles ont pour but de favoriser le développement et la démonstration rapides de solutions technologiques novatrices aux problèmes d'importance nationale liés au changement climatique et à la qualité de l'air, de l'eau et des sols.

La Fondation gère deux fonds [appelés collectivement les « Fonds »], qui sont décrits ci-après : le Fonds de technologies du DD et le Fonds de biocarburants ProGen.

| Fonds de technologies du DD

Au 31 mars 2020, la Fondation avait reçu 945 millions de dollars en apports et était admissible à recevoir 419 millions de dollars en apports supplémentaires, pour un total de 1 364 millions de dollars (depuis sa création) du gouvernement du Canada à titre d'aide financière aux projets de mise au point et de mise à l'épreuve de nouvelles technologies

susceptibles de faire progresser le développement durable, y compris des technologies visant à trouver des solutions aux problèmes des changements climatiques, de la qualité de l'air, de la propreté de l'eau et de la salubrité des sols. Ce soutien est accordé aux bénéficiaires admissibles qui ont établi des partenariats regroupant une entreprise commerciale du secteur privé et une ou plusieurs des entités suivantes : une entreprise commerciale du secteur privé, une université ou un collège, un institut de recherche du secteur privé, une société sans but lucratif ou une société d'État fédérale ou provinciale (ou une filiale de celle-ci), dont le rôle est de fournir des ressources ou des installations au consortium en tant que sous-traitant.

Le versement des apports admissibles se fera en fonction des exigences en matière de trésorerie et pourra s'échelonner jusqu'au 31 mars 2026. Chaque exercice, le gouvernement du Canada verse à la Fondation une somme basée sur une projection des décaissements qu'elle devra effectuer pour répondre aux besoins de financement des projets.

À l'exception d'une somme raisonnable réservée pour l'évaluation et la surveillance des projets et pour les frais de liquidation, la Fondation s'efforcera également de gérer et de déboursier la totalité des fonds d'ici le 31 mars 2026.

| Fonds de biocarburants ProGen

Le Fonds de biocarburants ProGen fournit un soutien financier visant l'établissement d'installations novatrices de démonstration à grande échelle des voies de production pour la prochaine génération de carburants renouvelables. Cette aide financière est offerte aux bénéficiaires admissibles, y compris les sociétés à but lucratif, les sociétés de personnes, les sociétés en commandite ou les fiducies de revenu d'entreprise dotées d'une capacité juridique au Canada et ayant accès à une expertise au chapitre des voies de production de la prochaine génération de carburants renouvelables.

Les ententes de soutien financier aux bénéficiaires admissibles comprennent des dispositions relatives au remboursement à même les flux de trésorerie disponibles découlant du projet faisant l'objet du financement.

La Fondation a déboursé, jusqu'au 31 mars 2020 (la « période de débours »), sa part des coûts des projets admissibles engagés par les bénéficiaires admissibles. À l'exception d'une somme raisonnable réservée pour la surveillance et l'évaluation des projets, le recouvrement des remboursements et les frais de liquidation, la Fondation doit rembourser au gouvernement du Canada toute tranche du Fonds de biocarburants ProGen inutilisée à la fin de l'entente de financement, soit le 30 septembre 2027 ou après la fin de la période de débours, lorsque le déterminera le gouvernement du Canada, selon l'événement qui surviendra le plus tôt.

Le Fonds de biocarburants ProGen a cessé d'accepter les demandes d'aide financière le 3 décembre 2014.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public [les « Normes »] et s'appuient sur les principales méthodes comptables suivantes. Un état des gains et pertes de réévaluation et un état de l'évolution de l'actif net ne sont pas inclus puisqu'ils n'auraient pas fourni d'informations significatives additionnelles.

Comptabilisation des produits

La Fondation utilise la méthode du report pour comptabiliser les cotisations, selon laquelle les cotisations, y compris les subventions reçues et les intérêts gagnés sur les montants investis, sont reportées et comptabilisées à titre de revenu au cours de l'exercice pendant lequel les dépenses correspondantes sont engagées. Un montant à recevoir est comptabilisé s'il peut être estimé de façon raisonnable et que

le recouvrement est raisonnablement sûr. Les cotisations sont limitées aux décaissements pour des projets de technologies de développement durable admissibles et les activités de la Fondation, comme définis dans les ententes de financement.

Sorties de fonds affectées aux projets

Les sorties de fonds affectées aux projets sont comptabilisées à titre de charges lorsqu'elles sont autorisées et que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement qui est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des actifs en utilisant les durées suivantes :

Matériel informatique	3 ans
Logiciels	2-5 ans
Équipement et mobilier de bureau	5 ans
Améliorations locatives	Durée résiduelle du contrat de location ou, si elle est plus courte, durée de vie utile

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de prestation de services de la Fondation, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent la trésorerie, les créances, les placements, les dettes et les charges à payer.

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur puis sont comptabilisés au coût ou au coût amorti, à l'exception de la trésorerie qui est comptabilisée à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés lors de l'acquisition et des coûts de financement, lesquels sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les Normes exigent qu'une organisation classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux d'information pouvant être utilisés pour mesurer la juste valeur :

- **Niveau 1** – Prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour les actifs ou des passifs identiques;
- **Niveau 2** – Données observables ou corroborées, autres que les prix du niveau 1 tels que les prix cotés d'actifs ou de passifs semblables sur des marchés inactifs ou données de marché pour pratiquement toute la durée des actifs ou des passifs;
- **Niveau 3** – Données non observables soutenues par peu ou pas d'activité sur le marché et qui influent largement sur la juste valeur des actifs ou des passifs.

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier doit être classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

L'instrument financier comptabilisé à la juste valeur à l'état de la situation financière est composé de trésorerie et est classé au niveau 1.

Charges

La Fondation classe les charges par fonction dans l'état des résultats. La Fondation ne reclasse pas les charges entre les fonctions,

et toutes les dépenses sont comptabilisées directement à la fonction auxquelles elles se rapportent.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des présents états financiers et sur la valeur comptable des produits et des charges de l'exercice clos le 31 mars 2020. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont revues tous les annuellement et, si des ajustements sont nécessaires, ils sont comptabilisés aux états financiers de la période où ils sont confirmés. Les estimations les plus importantes utilisées dans la préparation des présents états financiers comprennent la durée de vie utile estimative des immobilisations et le montant des charges à payer.

3. Solde et opérations interfonds

Les soldes des débiteurs et créditeurs interfonds ne portent aucun intérêt et ne sont pas régis par des modalités de remboursement. Au 31 mars 2020, la somme de 79 \$ [2019 - 67 \$] en frais d'exploitation et en frais communs de personnel engagés au nom du FBPG par le Fonds de technologies du DD restait encore à rembourser.

4. Placements

Les placements consistent en ce qui suit :

		FONDS DE BIOCARBURANTS PROGEN			
		2020		2019	
		Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti
Niveau		\$	\$	\$	\$
Marché monétaire	1	9 353	9 353	9 342	9 342

Les placements sur le marché monétaire comprennent les dépôts à terme. Au 31 mars 2020, les intérêts courus de 153 \$ [2019 - 142 \$] étaient inclus dans les placements dans le marché monétaire.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des exercices clos les 31 mars 2020 et 2019.

5. Instruments financiers et gestion des risques

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Les placements dans les instruments financiers exposent la Fondation au risque d'investissement. Ce risque découle des variations de taux d'intérêt si les instruments de placement sont retirés avant l'échéance ou si les taux d'intérêt du marché deviennent beaucoup plus élevés que ceux des placements de la Fondation. La Fondation investit dans des placements dans le marché monétaire, que la direction juge peu risqués.

Risque de prix

Les placements dans le marché monétaire sont un simple compte de dépôt à terme, créé aux fins de placement.

Risque de concentration

Le risque de concentration est présent lorsqu'une proportion importante du portefeuille est investie dans des titres qui présentent des caractéristiques similaires ou qui sont affectés par des conditions économiques, politiques et autres conditions similaires. La direction croit que les placements dans le marché monétaire décrits ci-dessus ne présentent pas un risque excessif.

Risque de crédit

Le risque de crédit est la possibilité qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les montants à recevoir comprenant surtout des montants à recevoir liés aux taxes de vente, le Fonds a établi que le risque de crédit connexe était faible. L'exposition maximale au risque de crédit de la Fondation correspond aux montants à recevoir présentés à l'état de la situation financière.

6. Immobilisations

Les immobilisations consistent en ce qui suit :

	FONDS DE TECHNOLOGIES DU DD			
	2020			2019
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Matériel informatique	419	259	160	103
Logiciels	2 015	1 724	291	479
Équipement et mobilier de bureau	162	88	74	96
Améliorations locatives	1 015	902	113	193
	3 611	2 973	638	871

Au cours de l'exercice, des immobilisations ont été acquises au coût total de 256 \$ [2019 - 100 \$] et les cessions d'immobilisations complètement amorties ont atteint 161 \$ [2019 - néant].

Au 31 mars 2019, le coût et l'amortissement cumulé se chiffraient respectivement à 3 517 \$ et 2 646 \$, respectivement.

La valeur comptable nette des immobilisations dans le Fonds de biocarburants ProGen était de néant au 31 mars 2020 [2019 - néant].

7. Apports reportés – charges d'exercices futurs

Les apports reportés liés aux charges d'exercices futurs représentent le solde inutilisé des Fonds qui sera affecté aux activités de la Fondation et aux projets admissibles d'appui technologique au développement durable, tel qu'il est prévu dans les ententes de financement. La variation du solde des apports reportés s'établit comme suit :

	2020			2019
	Fonds de technologies du DD \$	Fonds de biocarburants ProGen \$	Total \$	Total \$
Solde au début de l'exercice	4 347	9 669	14 016	59 734
Apports fédéraux reçus	133 750	—	133 750	55 375
Autres apports reçus (déduction faite des montants utilisés)	(2 225)	—	(2 225)	3 154
Revenu d'intérêts	901	193	1 094	699
Moins le montant constaté à titre de revenus	(134 073)	(224)	(134 297)	(104 946)
Solde à la fin de l'exercice	2 700	9 638	12 338	14 016

Les apports reportés comprennent un montant de 1,3 million de dollars [2019 - 3,5 millions de dollars] lié à des fonds reçus d'autres partenaires et à distribuer à des projets d'appui technologique au développement durable admissibles, à la discrétion du partenaire.

8. Gestion du capital

La Fondation définit le capital comme étant les apports reportés afférents aux charges d'exercices futurs.

Les objectifs de la Fondation dans la gestion de son capital consistent à préserver sa capacité de poursuivre ses activités et sa stratégie de promotion de l'appui technologique au

développement durable et de la prochaine génération de biocarburants renouvelables auprès de projets admissibles qui respectent le mandat et les critères du bailleur de fonds, soit le gouvernement du Canada, et qui bénéficient aux autres parties prenantes. La direction surveille en permanence les effets de l'évolution de la conjoncture économique sur son portefeuille de placements et sur ses engagements financiers.

La Fondation n'est pas assujettie, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital et sa stratégie générale en matière de capital demeure inchangée depuis l'exercice clos le 31 mars 2019.

9. Engagements

Fonds de technologies du DD

Au 31 mars 2020, le Fonds de technologies du DD a accordé des contributions de 1 198 millions de dollars, dont une tranche de 924 millions de dollars a été dépensée. Les ententes conclues avec les bénéficiaires admissibles de ces contributions totalisant 1 150 millions de dollars. Par conséquent, la Fondation avait au 31 mars 2020 des obligations contractuelles en cours de 226 millions de dollars qui seront versées de 2020 à 2025. Les engagements aux termes de contrats de location visant des locaux de bureaux de la Fondation sont les suivants:

	\$ [EN MILLIONS]
2021	0,6
2022	0,6
2023	0,6
2024	0,6
2025 et années suivantes	0,2
	2,6

Fonds de biocarburants ProGen

Le Fonds de biocarburants ProGen n'a aucun engagement en cours, toutes les contributions ayant été versées au 31 mars 2020.

10. Pandémie de COVID-19

L'écllosion de la maladie à coronavirus [« COVID-19 »] a amené les gouvernements partout dans le monde à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent les interdictions de voyager, les périodes de quarantaine auto-imposée et la distanciation sociale, ont causé d'importantes interruptions des activités des entreprises à l'échelle mondiale, ce qui a entraîné un ralentissement économique. On ne sait pas encore quelle sera la durée ou l'incidence de l'épidémie de COVID-19, ni dans quelle mesure les interventions des gouvernements et des banques centrales sur les plans monétaire et budgétaire destinées à stabiliser la conjoncture économique seront efficaces. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de cette tournure des événements, ni son incidence sur la situation financière et les résultats financiers de la Fondation pour les exercices futurs.

GOUVERNANCE ET RÉMUNÉRATION

GOUVERNANCE

Conseil d'administration

TDDC est dirigée par un conseil d'administration composé de 15 membres, dont sept (parmi lesquels le président) sont nommés par le gouvernement du Canada et huit par le Conseil des membres. Le Conseil assure une orientation et un contrôle stratégiques en ce qui concerne les questions financières ainsi que les stratégies de TDDC en matière d'investissement, de partenariats, de données, de PI et de talents.

Le Conseil comprend quatre comités : le Comité de vérification, le Comité de gouvernance et de candidatures, le Comité des ressources humaines et le Comité d'examen de projets.

Les membres du Conseil d'administration sont tenus de signaler tous les conflits potentiels et perçus et de s'abstenir de participer à toute discussion dont le sujet pourrait créer de tels conflits.

Annette Verschuren

Présidente du conseil, TDDC

Présidente du conseil et chef de la direction, NRStor

Sarah Kavanagh

Vice-présidente du conseil, TDDC

Présidente, Comité de vérification de TDDC

Administratrice de sociétés, Valeant Pharmaceuticals, Hudbay Minerals et WPT Industrial REIT

Ancienne administratrice et commissaire, Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

Judith Athaide

Présidente du conseil et présidente-directrice générale, The Cogent Group

Leanne Bellegarde

Présidente du conseil et présidente-directrice générale, Akawe Technologies

Geoff Cape

Président, Chair, Comité de gouvernance et de candidatures de TDDC

Chef de la direction, Evergreen

Leo de Bever

Président du conseil, Nautical Energy

Jill Earthy

Directrice, Female Funders

Ancienne directrice générale, Croissance, FrontFundr

Ancienne PDG, Forum for Women Entrepreneurs

Présidente sortante du conseil, Women's Enterprise Centre

Brenda Kenny

Présidente du conseil, Alberta Innovates

Présidente et chef de la direction sortante, Association canadienne des pipelines d'énergie

Ron Koudys

Président, Ron Koudys Landscape Architects

George Lafond

Président, Comité des ressources humaines de TDDC

Conseiller en expansion d'entreprise auprès des Premières Nations

Gary Lunn

Ancien ministre des Ressources naturelles

Erin Mahoney

Commissaires aux Services environnementaux pour la région de York

Au 31 mars 2020. Voir la liste des membres actuels du Conseil d'administration et leur profil à www.sdtc.ca.

Ellen McGregor

Présidente, Comité d'examen de projets de TDDC

Présidente-directrice générale, Fielding Environmental

Andrée-Lise Méthot

Fondatrice et associée directrice, Cycle Capital Management

Guy Ouimet

Associé directeur, Celtis Capital

MEMBRES

Les membres examinent le rendement annuel de la Fondation, approuve ses auditeurs et confirme la nomination des administrateurs indépendants au Conseil d'administration.

Jessica McDonald

Présidente du conseil d'administration, Postes Canada

Kathleen Sendall

Administratrice de sociétés

RÉMUNÉRATION**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Poste	Traitement annuel*
Présidente	12 000 \$
Vice-présidente	9 000 \$
Administrateurs	5 000 \$

* Tous les administrateurs ont reçu un jeton de présence de 550 \$ par jour de réunion. Les administrateurs qui siègent au Comité d'examen de projets reçoivent un jeton de présence de 1 500 \$ par jour de réunion.

EMPLOYÉS

Conformément à l'Accord de financement, pour les employés dont la rémunération est supérieure à 100 000 \$ par année (y compris le salaire, les indemnités et autres avantages), la rémunération pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 se situait dans les fourchettes annuelles suivantes.

Poste	Rémunération annuelle totale	Rémunération supplémentaire liée au rendement
Présidente-directrice générale	De 244 000 \$ à 391 970 \$	De 0 \$ à 95 250 \$
Vice-présidents Chef de cabinet	De 160 000 \$ à 240 000 \$	De 0 \$ à 48 000 \$
Directeurs Conseillère principale, Finances et administration	De 101 700 \$ à 164 120 \$	De 0 \$ à 10 920 \$
Responsable, Activités de communication et de diffusion Responsable, Quantification des retombées environnementales Responsable, Investissements Responsable, Gouvernance Responsable, Surveillance du rendement Gestionnaire, Recherche et analyse liées au portefeuille Responsable, Partenariats Gestionnaire, Finances Architecte principale de l'accès aux données	De 72 800 \$ à 130 370 \$	De 0 \$ à 6 250 \$

ANNEXE : PROJETS DE 2019-2020

Voici une liste des projets approuvés et annoncés publiquement pour la période allant du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020. Les détails des projets se trouvent à sdtc.ca.

FONDS D'AMORÇAGE

Absolute Combustion International Inc.
Brisk Synergies Tech Corp.
Canscan Softwares and Technologies Inc.
Creative Applications for Sustainable Technologies Inc. (CAST)
Direct-C Limited
G2V Optics Inc.
Halion Displays Incorporated
Intelline Inc.
Mechasys
Open Ocean Robotics
Pani Energy Inc.
Polyamyna Nanotech Inc.
Power HV Inc.
PowerTree
Seaformatics Systems Inc.
Soil Reader
Stream Technologies Inc.
SucSeed Social Enterprises Inc.
Swirltex Inc.

FONDS PRINCIPAL

Advanced Intelligent Systems Inc.
Anaergia Inc.
Anomera Inc.
Aspire Food Group
AXIS LABS INC.
Borealis Wind
C2CNT
Cellufuel Inc.
Click Materials Corp.
CryoLogistics Refrigeration Technologies Ltd.
Développement Effenco inc.
DMF Medical Incorporated
Ecopackers Inc.
Ecopia Tech Corporation
Equispheres Inc.
e-Zn Inc.
FibraCast
FSG Technologies
GHGSat Inc.
Global Spatial Technology Solutions

H2nanO
Kaloom
Kruger Biomaterials Inc.
Nano One Materials Corp.
Nouveau Monde Graphite Inc.
Pantonium
Pyrovac Inc.
Pyrowave Inc
RecycleSmart Solutions Inc
Sollum Technologies
Smarter Alloys
SomaDetect
Synauta
Xanadu Quantum Technologies Inc.

